

L'UE autorise le premier vaccin contre le chikungunya

Compte Test - 2024-07-01 23:26:49 - Vu sur pharmacie.ma

La Commission européenne a approuvé, vendredi dernier, le premier vaccin contre le chikungunya, une maladie virale transmise principalement par le moustique tigre, dont la propagation pourrait être amplifiée par le dérèglement climatique.

L'Agence européenne des médicaments (EMA) avait déjà donné son aval fin mai, suite à un avertissement du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC). Ce dernier avait signalé la présence dans plusieurs pays de l'Union européenne (UE) de moustiques capables de transmettre le chikungunya, ainsi que d'autres maladies telles que le virus Zika, la dengue et la fièvre jaune.

Développé par le laboratoire Valneva Autriche, le vaccin, nommé Ixchiq, est administré en une seule dose. Ce vaccin, réservé aux adultes de plus de 18 ans, entraîne la production d'anticorps neutralisants 28 jours après son administration, offrant une protection de six mois.

«Bien que le chikungunya ne soit pas endémique dans l'UE, les effets du changement climatique ont entraîné une présence accrue des moustiques transmettant des maladies graves en Europe», a déclaré la Commission dans un communiqué. Tous les États membres de l'UE ont approuvé ce nouveau vaccin après l'évaluation de l'EMA.

En parallèle, la Commission européenne a annoncé un financement de 500.000 euros pour un projet de stérilisation d'une espèce spécifique de moustiques à Chypre, seul pays de l'UE où cette espèce est présente.

Le chikungunya se propage principalement dans les régions tropicales et subtropicales. Les symptômes de l'infection sont similaires à ceux de la dengue et du virus Zika, provoquant une forte fièvre et des douleurs articulaires souvent invalidantes. Le nom «chikungunya» signifie «maladie de l'homme courbé» en kimakonde, une langue parlée en Tanzanie et au Mozambique, en référence aux douleurs articulaires sévères ressenties par les patients.

Actuellement, il n'existe pas de traitement spécifique contre le chikungunya, rendant la prévention par la vaccination essentielle. Le développement et la mise sur le marché d'Ixchiq représentent une avancée majeure dans la lutte contre cette maladie.

La Commission européenne espère que ce vaccin contribuera à réduire l'impact du chikungunya en Europe, particulièrement dans un contexte de changement climatique qui favorise la propagation des moustiques vecteurs de maladies. Le projet de stérilisation des moustiques à Chypre vise également à réduire les populations de moustiques et à prévenir la transmission de maladies graves.

La coopération entre les agences de santé, les gouvernements et les laboratoires pharmaceutiques est cruciale pour le développement et la mise en œuvre de solutions efficaces. La Commission européenne continuera de soutenir des initiatives similaires pour protéger la santé publique en Europe face aux menaces posées par les maladies transmises par les moustiques.

En conclusion, l'autorisation du vaccin Ixchiq par la Commission européenne marque une étape importante dans la lutte contre le chikungunya. Les efforts conjoints des autorités sanitaires et des scientifiques permettront de mieux protéger la population européenne contre cette maladie émergente.